

COUT ET FINANCEMENT DE L'EDUCATION

Par : AHMED SOUAMES

COUT ET FINANCEMENT DE L'EDUCATION

Le système éducatif algérien connaît actuellement une situation difficile tant les besoins sont pressants, les ressources matérielles et humaines limitées et les sollicitations multiples.

En effet, le rétrécissement des fonds publics et l'alourdissement des charges pesant sur les systèmes de l'éducation rendent les questions de coûts et de financement plus urgentes que jamais.

La mesure des coûts de l'éducation et de leurs composantes ainsi que de leur évolution a été malheureusement trop longtemps négligée et aujourd'hui elle exige une sérieuse prise en charge.

Par ailleurs, les coûts de l'éducation sont devenus trop importants pour continuer à être couverts, comme par le passé, par les budgets publics et il est permis de penser que le financement de l'éducation puisse être assuré à l'avenir au moins partiellement par les usagers selon un mode de participation différentiel.

L'objet de cette communication est triple :

- faire sentir la complexité qui caractérise la question des coûts ;
- Donner un aperçu méthodologique pour l'évaluation des coûts ;
- Faire des propositions en matière de financement (état, usagers).

En conclusion, on donnera les principales missions d'un organisme qui serait éventuellement créé pour suivre ces questions.

1 - LES COUTS DE L'EDUCATION :

A titre indicatif, le coût unitaire moyen de fonctionnement en 1988 a été de 2.300 DA pour les 1er et 2ème cycles de l'Ecole Fondamentale et a représenté la moitié ($\frac{1}{2}$) du coût du troisième cycle, le quart ($\frac{1}{4}$) de celui de la formation professionnelle et enfin le 1/10 de celui de l'enseignement supérieur. En ce qui concerne l'évaluation du coût de fonctionnement et d'amortissement des installations (équipements pédagogiques, mobiliers et infrastructures), elle n'a jamais été entreprise.

Combien même cette évaluation serait faite, le coût de l'éducation est une notion difficile à cerner. En effet, les dépenses d'éducation sont généralement évaluées à leur coût direct qu'il s'agisse des dépenses de fonctionnement que celles d'équipement. Cependant le coût réel englobe également des coûts indirects supportés par l'état sous la forme de subventions (soutien des prix). Il comprend en outre les dépenses d'éducation des autres agents, les familles, les entreprises et les collectivités locales.

Ces coûts qu'on peut mesurer tant bien que mal sont à différencier des coûts normatifs ou coûts théoriques et il faut en fait les comparer pour se rendre compte du pas qui reste à franchir pour atteindre la norme souhaitée.

Par ailleurs, il existe des critères de classements de coûts d'éducation qui permettent selon l'objectif recherché, de décomposer le prix de revient d'un diplôme (voir tableau).

Enfin la connaissance des coûts à tous les niveaux de l'éducation est un objectif incontournable pour l'autonomie des Universités.

11- APERÇU METHODOLOGIQUE SUR L'EVALUATION DES COUTS D'EDUCATION :

Les statistiques disponibles permettent actuellement d'appréhender le rendement scolaire (ou universitaire) uniquement en termes d'années-élèves. Il faut néanmoins évaluer le coût monétaire relatif à une année-élève pour chaque année du cycle considéré (fondamental, secondaire, de la formation professionnelle, universitaire) pour apprécier correctement les coûts d'éducation.

En ce qui concerne les tentatives de l'évaluation des coûts initiées en Algérie, on peut leur reprocher qu'elles ne tiennent pas suffisamment compte de certains éléments.

En effet, en ce qui concerne l'évaluation des coûts unitaires de fonctionnement, quelques remarques s'imposent :

a)- On a tendance à rapporter les dépenses de fonctionnement telles qu'affichées dans les budgets (ou les crédits) par les effectifs inscrites durant l'année scolaire. C'est ainsi que pour l'exercice t , on ne considère que les effectifs de l'année scolaire $(t, t+1)$ au lieu de prendre un effectif équivalent, soit la somme pondérée des effectifs des 2 années scolaires $(t-1, t)$ et $(t, t+1)$ en les effectuant respectivement des poids $(3/4)$ et $(1/4)$.

b)- Dans les dépenses de fonctionnement, seules les dépenses propres à l'année t doivent être prises en ligne de compte. Il faut donc déduire des dépenses les rappels de traitement relatifs à d'autres exercices

et inclure les futurs rappels propres à l'exercice t en question qui seront versés à une date ultérieure.

c)- En ce qui concerne les dépenses d'équipement il est difficile de savoir quels sont les budgets effectivement consacrés à l'équipement, difficulté due aux différents retards de réalisation, aux réévaluations successives...

On peut néanmoins actualiser les différentes dépenses avec le taux d'actualisation officiel (fixé à 8%) (mais en excluant les réévaluations).

d)- il faut en outre effectuer le calcul des amortissements. En réalité, on recommande dans la littérature que la charge d'amortissement doit normalement prendre la forme d'une annuité constante. Elle constituerait donc ainsi un élément de coût qui se répète d'un exercice à un autre et devrait figurer dans les dépenses courantes.

e)- Pour pouvoir procéder à des comparaisons dans le temps et dans l'espace, l'élaboration d'indices de coût d'éducation s'avère indispensable. Il est nécessaire à cet effet de dénombrer tous les postes de coût dans l'ensemble du système d'éducation, d'observer les prix relatifs aux biens et services effectivement utilisés et de calculer aussi des indices par année-élève (par cycle et pour l'ensemble des cycles). Ainsi, on peut évaluer les coûts d'éducation en termes réels et élaborer les budgets par établissement et pour l'ensemble du secteur Education-Formation.

CRITERES DE CLASSEMENT DU COUT

5

Type d'analyse Critère	Premier type de coûts	Deuxième type de coûts	Objectif du Critère
1. Matériel	coût en travail (enseignant, non enseignant)	coût en capital (capital circulant, Amortissement)	L'enseignement est vu comme une industrie qui utilise le travail et le capital, mais surtout l'explication de l'évolution du coût au cours du temps
2. technique	coût fixe... indépendant du nombre d'élèves	Coût variable (dépend du nombre d'élèves)	Tient compte de la durée de la période courte---pas de changement moyenne--- le nombre d'enseignant se modifie --- les installations peuvent s'étendre
3. Fonctionnel	Coûts directs : Coûts engagés dans les activités pédagogiques proprement dites : - Traitements des enseignants - Fournitures scolaires, - Amortissement des locaux et du matériel pédagogique	Coûts indirects : - Coûts engagés pour l'ensemble des "fonctions annexes" productrices des services conjoints. - installations récréatives et culturelles, - services médicaux et sociaux, - transports scolaires, cantines, - activité des recherches des enseignants.	Permet d'apprécier la finalité des dépenses courantes d'éducation.
4. Personnel	Coûts privés : dépendances des ménages sans les aides financières (bourse et...) consenties par l'Etat.	Coûts publics : - Exclure du coût public les sommes correspondantes à des versements par les ménages (cantines, restaurants, droits d'inscription, pension et pension de sport) - frais de colonie de vacances et de sport	Savoir qui supporte éventuellement le coût.

III LE FINANCEMENT DE L'EDUCATION :

Jusqu'en 1994, les ressources financières de l'état continueront à être limitées et la capacité du pays à répondre à la demande sociale d'éducation sera de plus en plus réduite.

C'est pourquoi, toute proposition visant à modifier le partage des responsabilités dans le financement de l'éducation, doit être examinée en tenant compte de cette réalité. De même, l'idée selon laquelle la demande d'éducation pourrait au moins partiellement être financée par les usagers ne doit pas être rejetée systématiquement. Néanmoins tout transfert entre payeurs pose la question de l'équité du mode de financement et, à cet égard, les avis sont partagés entre les tenants de la "privatisation" et leurs opposants. Les partisans de la "privatisation" insistent sur le fait que l'efficacité productive et allocative dans le secteur de l'éducation serait améliorée et que le financement uniquement public de l'éducation conduit à des taux de scolarisation bas avec, de plus, un rationnement réalisé sur des critères inefficaces et inéquitables.

Les partisans de la thèse opposée argumentent que l'augmentation des coûts privés créerait un fardeau insupportable pour la plupart des élèves et étudiants et qu'il en résulterait une baisse de la scolarisation. En outre, la politique de "privatisation" est perçue comme ayant des effets très négatifs sur l'équité en raison de l'inégale capacité des familles à financer l'éducation de leurs enfants.

Cette participation se traduirait essentiellement par la contribution (voir Tableau en Annexe) :

- des ménages sous forme de frais d'inscription, d'achat de livres aux prix coûtants,
- des entreprises sous forme de stage, de présalaires et éventuellement de prêts,
- des collectivités locales sous forme d'entretien et d'octroi de bourses.

IV - CONCLUSION / Si la proposition d'un centre spécialisé en la matière était approuvée, voilà quel devrait être son programme de travail :

- 1/ - Monographie de l'éducation)
 - Effectif enseignant
 - Effectif élèves
 - Effectif non enseignants
 - Infrastructures
 - Equipements mobiliers.
- 2/ - Mise en place d'un système d'information.
- 3/ - Evaluation des coûts (et élaboration de normes) par (cycle, année, discipline localité, ... et par diplômés).
- 4/ - Production d'indices de coût.
- 5/ - Détermination des tailles optimales des établissements scolaires et universitaires qui minimisent le coût de scolarisation.
- 6/ - Tenir un registre national des équipements (coûteux) avec des données précises sur l'état et les conditions d'utilisation, non seulement pour planifier le renouvellement de l'équipement mais aussi pour permettre d'assurer que celui-ci correspond aux critères minimaux requis pour ces différentes filières.

7/ - Système d'enquêtes pour évaluer les différents schémas de coûts et estimer les dépenses des ménages en matières d'éducation.

8/ - Etude de comparaisons entre établissements au niveau national et entre pays au niveau international.

9/ - Mettre au point des méthodes de décision économique rationnelle en matière d'éducation.

10/ - Préconiser des mesures concrètes de réduction des coûts, de réallocation des ressources et en mesurer l'impact de ces mesures sur l'évolution des taux de scolarisation et sur les performances du système éducatif.

11/ - Financement et allocation des moyens.

L'objectif étant la promotion et le développement de l'éducation, l'organisme aura pour tâche de mettre en place des mécanismes qui permettront d'associer le maximum d'agents économiques de façon à maximiser les ressources du secteur. Il aura également à s'intéresser au problème de l'allocation du ressourcs entre les différentes activités liées directement ou indirectement au système éducatif.

12/ - Promotion d'activités annexes qui permettraient d'améliorer la qualité de l'enseignement à terme et proposition de formules quant à leur prise en charge ou à leur soutien. (recherche pédagogique, révision des programmes ...).

13/ - Rôle d'intermédiaire entre le système de formation et les opérateurs économiques.

ANNEXE

PARTICIPATION DES MÉNAGES, DES ENTREPRISES
ET COLLECTIVITÉS LOCALES AU FINANCEMENT
DE L'ÉDUCATION.

	FONDAMENTAL	P. FONDAMENTAL	F. P	SUPERIEUR
Fournitures scolaires	Ménages	Ménages	Ménages	Ménages
Support pédagogique - livres - autres	Ménages Ménages-état	Ménages Ménages-état	Ménages Ménages, Entrep. Etat	Ménages Ménages, Entrep. Etat.
Charges salariales	Etat	Etat	Etat-Entrep	Etat, Entrep
Charges diverses (pour l'élève) - Sécurité sociale ...	Ménages	Ménages	Ménages Entrep.	Ménages, Entrep
- Stages - BOURSES	/	/	Entreprises Etat-Collect. locales	Entreprises - Etat
Hébergement - cantine - transport	/	Etat - C.L	Entrep- Etat Collec. Locales	Entrep- Etat
Entretien	Collectivités Locales	Collectivités locales	C. Locales entrep	C. Locales entrep
Achat mobilier	Collectivités locales, Etat	collectivités locales - Etat	Entrep - Etat Entrep - Etat	Entrep - Etat Entrep - Etat
Équipements divers				
Construction Bâtiments				